

Les rapports sociaux de sexes : un élément constitutif de la modernité de la pensée d'Auguste Forel?

Autor(en): **Ostorero, Chantal**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialgeschichte
= Société Suisse d'Histoire Economique et Sociale**

Band (Jahr): **13 (1995)**

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-871675>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les rapports sociaux de sexes

Un élément constitutif de la modernité de la pensée d'Auguste Forel?

Figure connue que celle d'Auguste Forel (1848–1931), et toute auréolée d'épithètes flatteuses. Les notices biographiques, à relents souvent hagiographiques,¹ le présentent en effet comme un entomologiste et psychiatre réputé, directeur pendant près de 20 ans de l'asile d'aliénés du Burghölzli à Zurich, comme un grand savant, libre-penseur, qui se distingua également par ses positions socialistes et humanistes, par son militantisme antialcoolique, ainsi que par sa lutte contre la prostitution et les maladies vénériennes. Tant et si bien que, consécration ultime, son portrait orne actuellement notre billet de mille francs...

Cette image de gloire nationale a été quelque peu nuancée ces dernières années. Des chercheurs, comme Frank Preiswerk,² Philippe Ehrenström,³ Marie-France Zeller⁴ et Marc Rufer,⁵ ont mis en évidence les ambiguïtés des propos de ce scientifique et réformateur social, à savoir ses théories en matière d'hérédité et de dégénérescence de la race. Faisant écho aux angoisses collectives que suscite, au tournant du siècle, la crise de la modernité,⁶ Auguste Forel apparaît en effet comme l'un des plus ardents défenseurs d'une *hygiène de la race*, soit d'une politique de *sélection humaine rationnelle*. Face à une société dont les valeurs fondamentales sont en crise, la science bénéficie à ses yeux d'un droit légitime d'expertise en matière de politique sociale, dans la mesure où elle seule peut contribuer à une régénération sociale, morale et raciale.

C'est dans cette perspective que la question sexuelle, ainsi que les rapports entre hommes et femmes, intéressent Forel. Il y consacre, en 1905 – année qui voit également la parution des *Trois Essais sur la théorie de la sexualité* de Freud –, un ouvrage de plus de 600 pages,⁷ véritable best-seller puisqu'il connut de multiples rééditions et fut traduit en plusieurs langues, dont le français en 1906. C'est la responsabilité des êtres humains vis-à-vis des générations futures qui constitue le point de départ de la réflexion de Forel dans cet ouvrage. Or cette

responsabilité est indissociable de la nécessité de mettre en place des *réformes rationnelles dans le domaine de la sexualité*. Comme il le précise dans son introduction, «*pour son bonheur, l'humanité doit désirer se reproduire d'une façon qui élève progressivement toutes les facultés physiques et mentales de l'homme [...]*»⁸ Dans son élaboration d'une morale sexuelle rationnelle, les rapports entre hommes et femmes occupent bien évidemment une place prépondérante, non seulement du fait de leur fonction biologique de reproduction de l'espèce, mais également sur le plan social, dans la mesure où parmi les interactions sociales, celles entre l'homme et la femme sont pour lui parmi les plus importantes. C'est cette interdépendance entre le biologique et le social qui l'amène d'ailleurs à se prononcer en faveur d'une émancipation des femmes, car «chez aucun animal la femelle n'est un objet possédé par le mâle. Nulle part dans la nature, nous ne trouvons de loi esclavagiste qui subordonne de force l'un des sexes à l'autre.»⁹ Il est à relever que Forel est l'un des rares auteurs de cette période à justifier une égalité sociale et politique des femmes fondée sur la complémentarité des sexes par des références à la nature; la plupart y puisent au contraire matière à légitimer leur infériorité...

Cette contribution se propose d'explorer cet intérêt d'Auguste Forel pour la sexualité, ainsi que la place que cette question occupe dans son «projet de régénération sociale, morale et raciale» – comme l'intitule *Preiswerk*. Il s'agira de se demander quelles analyses de la sexualité masculine et féminine Forel nous propose; quelles incidences ont de telles conceptions sur sa vision des rapports sociaux de sexes; et enfin quelle place il attribue à ces derniers dans sa doctrine sociale.

La Question Sexuelle: un ouvrage d'avant-garde?

Il faut inscrire *Die sexuelle Frage* dans le contexte du développement, dès la seconde moitié du XIXe siècle, des recherches sur la psychologie et la psychopathologie sexuelles.¹⁰ En effet, s'appuyant sur les nombreuses découvertes biologiques et anatomiques qui, au cours du XIXe siècle, viennent éclairer le mécanisme de la reproduction ainsi que le fonctionnement respectif des organes sexuels masculins et féminins, certains médecins commencent à poser sur la sexualité un regard analytique, donnant ainsi naissance à la «science du sexuel» – le terme «sexologie» apparaît pour la première fois, selon Brenot,¹¹ en 1911, dans

le titre d'un ouvrage de Sirius de Massilie¹² où il est utilisé pour désigner «la détermination du sexe des enfants avant la naissance»;¹³ il faut attendre 1931 pour le voir utilisé dans son sens actuel,¹⁴ quant au Petit Robert, il situe les premiers usages courants de ce terme en 1949.

C'est au clinicien autrichien Richard von Krafft-Ebing, déjà connu pour ses travaux de psychiatrie médico-légale, que l'on attribue généralement le mérite d'avoir fondé la pathologie sexuelle scientifique moderne avec la publication, en 1886, de sa *Psychopathia Sexualis*.¹⁵ Krafft-Ebing, au travers de sa classification des anomalies sexuelles donna une forte impulsion à la connaissance de la pathologie sexuelle; aussi les études à ce sujet se multiplièrent-elles. On peut citer, entre autres, celles de Magnus Hirschfeld, qui fonda en 1899 la première revue spécialisée, le *Jahrbuch für sexuelle Zwischenstufen*, ainsi que les travaux de Moll,¹⁶ de Meynert,¹⁷ de Féré,¹⁸ d'Eulenburg¹⁹ et enfin les 19 volumes (dans l'édition française)²⁰ des *Etudes de psychologie sexuelle* que publie Havelock Ellis entre 1896 et 1928.

Ainsi, lorsqu'Auguste Forel publie *Die sexuelle Frage* en 1905, il s'inscrit dans un vif courant d'intérêt pour la psychologie et la psychopathologie sexuelles, intérêt fortement marqué, il faut le préciser, par les débats sur l'évolution de l'espèce humaine et la question de la dégénérescence de la race,²¹ la nature de l'«instinct sexuel», la définition de la «normalité» en matière de pratiques sexuelles et la constructions de nouvelles catégories sexuelles et psychologiques pour caractériser et classer les différents types de «déviances». Toutefois, ce qui, à mon sens, fait l'originalité de son ouvrage, c'est que loin de se contenter d'aborder la sexualité sous un angle purement médical et analytique, qu'il s'agisse de l'analyse des mécanismes de la reproduction, de la description méticuleuse des troubles sexuels, d'un catalogue des déviances, ou encore de la présentation scientifique de telle ou telle pratique, *La Question Sexuelle* inscrit la sexualité au centre d'une vaste réflexion sur l'homme et la société.

Destiné à un vaste public – même si l'éditeur de la traduction française, Georges Steinheil, de Paris, exigea, en même temps que la suppression de la dédicace à sa femme, l'adjonction au titre *La Question Sexuelle* des mots: *Exposée aux Adultes cultivés* –, cet ouvrage se propose en effet d'aborder la sexualité de manière claire et franche, en faisant «table rase des préjugés, des traditions et de la pruderie»,²² et de traiter cette question «au point de vue des sciences naturelles, de la physiologie, de la psychologie et de la sociologie».²³ Cette perspective globalisante lui permet donc de faire de la sexualité un thème central autour et à partir duquel il articule

ses différents combats contre «les racines de la dégénérescence»:²⁴ la lutte contre le culte de l'argent (et contre le capitalisme), la lutte contre l'usage des narcotiques (principalement contre l'alcoolisme), la lutte pour l'émancipation de la femme, la lutte contre le préjugé et l'autorité de la tradition, la lutte contre la pornographie, la lutte contre les empiétements de la politique dans la vie sexuelle (immixtion de l'Etat dans la vie sexuelle et influence de la sexualité en politique), la lutte contre les maladies vénériennes et la prostitution, et enfin la lutte des races humaines, soit «comment notre race aryenne et sa civilisation pareront-elles au danger de se voir pacifiquement envahies et exterminées par la fécondité effrayante de certaines autres races humaines?»²⁵

Si Forel traite, dans d'autres ouvrages ou brochures, plus spécifiquement de chacun de ces différents thèmes, la question sexuelle lui permet de les articuler de manière plus étroite et plus cohérente. En effet, comme il le souligne dans son introduction, face au diagnostic de dégénérescence qu'on ne peut manquer de poser sur la société, «la question sexuelle est d'une importance fondamentale pour l'humanité, dont le bonheur et le bien-être à venir dépendent en très grande partie de la meilleure solution de cet important problème».²⁶

Cette place centrale qu'Auguste Forel attribue à la question sexuelle dans son analyse de la société ainsi que dans son projet de réformes morales, sociales et raciales me paraît tout à fait originale, dans la mesure où, comme il le relève lui-même, le discours sur la sexualité était alors confiné aux ouvrages moraux, religieux et aux traités scientifiques; ou alors, c'était une sexualité le plus souvent considérée comme vulgaire qui était décrite dans les écrits frivoles, érotiques, voire même pornographiques.

Forel apparaît donc comme l'un des précurseurs de cette attention grandissante pour une sexualité comprise comme élément déterminant de la conduite humaine et des rapports sociaux, et sa *Question Sexuelle* peut ainsi être considérée comme un ouvrage d'avant-garde en la matière.

La reproduction: une responsabilité fondamentale du genre humain

Comment Forel justifie-t-il l'importance fondamentale qu'il attribue à la sexualité? C'est la reproduction qui est pour lui le fondement de la vie sexuelle. Comme il le mentionne dans son introduction, «l'axiome fondamental de la question sexuelle est le suivant: *Chez l'homme, comme chez tous les êtres vivants, le but immanent*

de toute fonction sexuelle, par conséquent aussi de l'amour sexuel, est la reproduction de l'espèce.»²⁷

Mais l'être humain a une responsabilité dans ce processus: il doit viser à régulariser et à améliorer les procréations: «*Pour son bonheur, l'humanité doit désirer se reproduire d'une façon qui élève progressivement toutes les facultés physiques et mentales de l'homme, tant aux points de vue de la santé et de la force corporelle qu'à ceux du sentiment, de l'intelligence, de la volonté, de l'imagination créatrice, de l'amour du travail, de la joie de vivre et du sentiment de la solidarité sociale. Toute tentative faite pour résoudre la question sexuelle devra donc être dirigée vers l'avenir et vers le bonheur de nos descendants.»²⁸*

Cette importance de la reproduction s'inscrit chez Auguste Forel dans une conception qui attribue aux *dispositions héréditaires* une importance primordiale: «*Tout peut se transmettre par héritage, jusqu'aux plus fines nuances du sentiment, de l'intelligence et de la volonté, jusqu'aux détails les plus insignifiants des ongles, de la forme des os, etc.»²⁹*

Cet héritage biologique est double, dans la perspective de Forel: d'une part l'être humain reçoit «*toutes les qualités héréditaires des énergies de l'espèce (même héréditaire)»³⁰*, d'autre part il hérite de traits plus spécifiques légués par ses ancêtres directs.

Si l'hérédité est donc un facteur important dans la détermination des caractéristiques individuelles, la théorie de la *blastophtorie ou détérioration du germe*³¹ développée par Forel suppose que l'usage de poisons narcotiques et avant tout de l'alcool³² peut porter atteinte au patrimoine héréditaire. D'où l'importance qu'il accorde à la question de la responsabilité de l'homme face à sa descendance.

Toutefois, Forel ne réduit pas l'homme à son héritage biologique. Bien que certains traits soient, dès la naissance, constitutifs de l'individu, qu'ils fassent partie de sa nature biologique, l'influence du milieu sur l'individu est également fondamentale, d'où la nécessité de mettre en place des réformes sociales: «*[...] les dispositions individuelles héritées se combinent chez l'homme avec un nombre immense d'expériences et de souvenirs qu'il acquiert dans tous les domaines, dans le courant de sa longue vie, en les accumulant dans son cerveau par ce que l'on appelle l'éducation ou l'adaptation au milieu. De l'immense complexité des énergies résultant des dispositions héréditaires combinées avec les facteurs acquis, jaillissent les résolutions et les actes de l'homme, sans qu'il puisse se rendre compte de la multiplicité infinie et latente des causes qui les déterminent.»³³*

Cette dualité hérédité-milieu implique donc une réforme à deux volets: l'un impliquant une sélection de la race, l'autre visant à l'établissement d'une véritable morale sociale, à fondement scientifique.

L'appétit sexuel et l'influence du mécanisme de l'accouplement des hommes et des femmes sur leurs psychologies respectives

Pour Forel, le mécanisme de l'accouplement humain a des incidences directes sur les comportements et la psychologie des hommes et des femmes. Attardons-nous donc quelques instants sur la manière dont il présente ce fonctionnement.

C'est sur un substrat scientifique que Forel fonde sa conception, assez traditionnelle il est vrai, d'une sexualité active chez l'homme, et passive chez la femme. Présentant de manière générale, en guise d'introduction à la description du mécanisme du coït, la reproduction cellulaire, il précise que «la conjugaison exige le rapprochement de deux cellules, par conséquent le mouvement d'au moins l'une d'entre elles. Ce mouvement cellulaire suffit pour les formes inférieures de l'accouplement et se limite d'ordinaire à l'une des cellules conjuguées, à la *cellule mâle*. Par le fait de son déplacement, elle joue dans l'acte le *rôle actif*, tandis que le *rôle passif* est réservé à la *cellule femelle*.»³⁴ Et plus loin: «Chez l'homme, la différence sexuelle a amené la formation de deux sortes d'individus, assez peu différents dans leurs attributs corrélatifs, et dont chacun est le porteur d'une des formes de cellules germinatives. Dans l'accouplement, l'homme joue le rôle actif et la femme le rôle passif.»³⁵

Or cette différence dans la fonction sexuelle entraîne, pour notre savant, la formation de différences dans les instincts et dans les sentiments, ainsi que dans d'autres organes du corps, tel que par exemple le développement du cerveau, ce qui a pour conséquence une *mentalité sexuelle* distincte. C'est dire que ce sont ces différences dans les fonctions sexuelles biologiques qui sont à l'origine des différences de genres.

Pour exemples de ces différences structurelles entre hommes et femmes l'on mentionnera que, d'après Forel, «au point de vue intellectuel pur, l'homme dépasse considérablement la femme par son imagination créatrice, sa faculté de combiner et de découvrir, ainsi que par son esprit critique».³⁶ Mais que «la femme possède, par contre, au point de vue intellectuel, une faculté de réception et de compréhension, ainsi qu'une facilité de reproduction qui, en somme, sont à peu près les

égales de celles de l'homme».³⁷ Elle dispose de surcroît de talents d'intuition, ainsi que d'une volonté, d'une persévérance et d'une ténacité supérieures à l'homme. Ces différences influencent également ce que Forel nomme l'*appétit sexuel* des hommes et des femmes. Celui de l'homme est plus fort, ses passions plus brutales, et il se caractérise par un désir de changement – ce qui explique notamment le phénomène de la prostitution. Quant à celui de la femme, il est plus faible dans la mesure où chez elle, c'est l'instinct de procréation qui domine. D'où ses aspirations plus grandes à une relation monogame fondée sur l'amour et la maternité.

C'est donc sur ces différences biologiques fondamentales entre les hommes et les femmes que Forel fonde sa conception de l'égalité des sexes. Il souligne en effet à maintes reprises la *complémentarité* qui unit les genres: «[...] chaque sexe est indispensable, non seulement à la conservation de l'espèce, mais encore à chaque conception ou reproduction d'individu. Tous deux sont donc équivalents et s'appartiennent l'un à l'autre comme les deux moitiés d'un tout, l'une ne pouvant exister sans l'autre.»³⁸ Ou encore: «Autant nous avons le devoir de donner les mêmes droits aux deux sexes, autant il est absurde de méconnaître la profondeur de leurs différences ou de s'imaginer que celles-ci puissent jamais s'effacer.»³⁹ Forel prône donc l'égalité, mais dans la différence.

Comme on peut le constater, notre auteur attribue à la sexualité une importance prépondérante dans le développement de ce qu'il nomme l'*âme humaine*. Ces instincts sexuels, l'homme moderne les a hérités en bloc de ses ancêtres animaux, conformément à la conception de l'évolution et de la sélection naturelle issue de la pensée de Darwin. C'est pourquoi «on ne peut douter que le sentiment de l'attraction des sexes, c'est-à-dire l'appétit sexuel, n'ait été la source primitive de presque tous, sinon de tous les sentiments de sympathie et de devoir qui se sont développés chez les animaux et spécialement chez l'homme».⁴⁰

Ainsi des notions telles que l'amour, le mariage, la famille sont-elles directement issues de l'instinct sexuel.

Une sexualité originelle pervertie

Cette sexualité originelle, naturelle, la civilisation moderne l'a toutefois pervertie: «La sexualité humaine a été malheureusement dénaturée et en partie grossièrement altérée par nos mœurs civilisées, qui l'ont même développée

artificiellement dans un sens pathologique. On en est arrivé au point de considérer comme normaux des rapports qui sont en réalité absolument anormaux.»⁴¹ Forel condamne ainsi vigoureusement, entre autres choses: la prostitution, la pornographie, l'art moderne – en tant que support de la pornographie –, l'influence de l'alcool, mais également le patriarcat – qu'il considère comme «une atroce tyrannie du chef de famille, qu'on honore comme un dieu»⁴² alors même qu'il a astreint la femme à être son esclave – ou encore le régime de la dot qui réduit l'union sexuelle à «de pures spéculations de convenance et de fortune».⁴³

Un autre facteur important de dégénérescence réside, pour Forel, dans les pathologies sexuelles. Réfutant la classification de Krafft-Ebing qui distingue les anomalies sexuelles héréditaires ou congénitales de celles qui résultent d'habitudes vicieuses, Forel souligne que la différence entre ces deux types d'anomalies n'est que *relative* et *graduelle*.⁴⁴ En effet, l'hérédité est pour lui à l'origine de la moitié, voire même des trois quarts des conduites vicieuses. Dès lors, la responsabilité du «déviant» doit être limitée: «Il ressort [...] de ce fait fondamental, qu'on n'a pas le droit de considérer la conduite vicieuse, et paraissant acquise, de certains individus comme le produit d'une volonté libre pervertie ou mauvaise, mais bien plutôt comme le résultat malheureux et destructeur d'une mauvaise disposition héréditaire développée sous l'influence des mauvaises mœurs d'un milieu corrompu.»⁴⁵ C'est pourquoi, dans la droite ligne des théories de l'école positiviste italienne et de son plus célèbre représentant, l'anthropologue Cesare Lombroso,⁴⁶ Forel critique de manière virulente l'inutilité des sanctions pénales traditionnelles qui frappent des êtres somme toute pitoyables. Il propose, quant à lui, de commuer la notion de peine infamante en un traitement médical thérapeutique, et surtout de prévenir la *dangérosité*⁴⁷ de ce nouveau «malade» en l'empêchant de nuire, c'est-à-dire principalement de procréer: «Les cas héréditaires les plus intenses peuvent constituer une véritable peste pour l'individu et la société, et c'est alors que la castration peut devenir une délivrance, en tranquillisant le malade obsédé, en lui permettant de s'occuper utilement, et en l'empêchant en même temps d'abuser de son prochain et de procréer des êtres semblables à lui.»⁴⁸

La sélection humaine rationnelle comme «solution» à la dégénérescence de la société

La procréation, on a déjà pu le constater, occupe une place privilégiée dans la morale forélienne. Fondée sur une croyance dans le progrès de l'humanité, elle impose à l'homme une responsabilité vis-à-vis des générations futures: «[...] nous avons le devoir de chercher à procréer des enfants de la meilleure qualité possible»,⁴⁹ nous dit Forel. Et cette responsabilité commande d'empêcher la transmission de tares mentales ou physiques considérées le plus souvent comme héréditaires: «[...] notre but ne doit nullement être de créer une race humaine nouvelle, une sorte de *surhomme*, mais simplement d'éliminer peu à peu les *soushommes* défectueux, en supprimant les causes de la blastophtorie et en stérilisant par un acte de volonté spontanée les porteurs de mauvais germes, tout en déterminant les hommes meilleurs, plus sains, plus heureux et plus sociaux, à se multiplier de plus en plus.»⁵⁰

Aussi Forel préconise-t-il de soumettre au médecin le droit de permettre ou d'interdire des mariages, et ce sur la base d'une expertise du bagage héréditaire des individus concernés...

La morale que Forel propose à ses contemporains en matière de sexualité est, selon lui, affranchie des préjugés et de la «tyrannie des dogmes religieux».⁵¹ Elle s'appuie sur un substrat défini comme «rationnel» et «scientifique»: l'eugénique. Seule importe la régénération de la race aryenne et occidentale, quels que soient les moyens pour y parvenir...

Aussi ce primat de la science l'amène-t-il à défendre parfois, en matière de comportements sexuels, des positions surprenantes pour l'époque. S'il considère l'homosexualité comme pathologique, il ne s'oppose pas à des unions, voire même à des mariages entre des «invertis» adultes consentants: «Tant que l'amour homosexuel ne s'attaque ni aux mineurs, ni aux aliénés, il est assez innocent, car il ne produit pas de descendance et s'éteint par conséquent de lui-même au moyen de la sélection. Lorsque les deux individus sont adultes et d'accord, il est certainement moins nuisible que la prostitution légalement protégée»⁵² – Forel défend en effet des positions abolitionnistes en matière de prostitution.

De même la sodomie n'est pour lui ni un péché, ni un crime: «En fait, considérée au point de vue du droit et de l'humanité, la sodomie est, de toutes les aberrations pathologiques de l'appétit sexuel, l'une des plus innocentes. Seule l'imagination humaine lui a appliqué le stigmate d'un épouvantail au point de vue moral et en a

fait un crime. Pratiquée avec de gros animaux, la sodomie ne lèse personne, pas même l'animal; en second lieu elle ne peut léser son produit, puisqu'elle n'en donne pas, et enfin elle ne met pas en cause l'infection vénérienne. [...] Il vaut certes mieux pour la société humaine qu'un idiot ou un imbécile s'accouple avec une vache, que de le voir rendre une fille enceinte et produire ainsi des rejetons faits à son image. La vache continue à brouter paisiblement et tout reste dans l'ordre.»⁵³

Dans le même ordre d'idée, Forel n'hésite pas à prôner une certaine forme de polygamie: «Lorsqu'une union se conclut entre une personne capable à tous égards et une autre qui ne l'est pas du tout, cette dernière devrait pouvoir accorder à l'autre la permission de procréer des enfants avec un tiers apte à donner de bons produits. Immorale d'après l'opinion reçue aujourd'hui, pareille manière de faire me semble devoir se concilier avec la morale positive de l'avenir.»⁵⁴

La gestion de la sexualité et de la reproduction semble ainsi soumise aux mêmes impératifs que la production industrielle. L'être humain est désormais un «produit», et sa conception doit être organisée de manière rationnelle et fonctionnelle, afin d'éviter les «déchets» et de maximiser les rendements, et par conséquent les profits... sociaux! Quant à la morale traditionnelle, elle doit céder le pas devant cette nouvelle «morale positive de l'avenir».

La morale sexuelle rationnelle comme fondement d'un nouvel ordre social

Cette *morale sexuelle rationnelle*, telle que la définit notre réformateur social, se veut l'antidote à la crise de la modernité. Réponse «scientifique» aux bouleversements économiques, idéologiques et sociaux qui désorientent en profondeur les individus, elle prétend offrir une alternative «logique» et «efficace» à l'effritement des anciennes valeurs sociales issues de l'utopie libérale du 19^e siècle. Considérant la sexualité comme un élément déterminant de la conduite humaine et des rapports sociaux, c'est sur une transformation radicale des relations entre hommes et femmes qu'Auguste Forel fonde son nouvel ordre social: reconnaissance du rôle social de la femme – au travers d'une maternité qu'il veut triomphante –; égalité des sexes; mariage fondé non plus sur l'argent, mais sur l'amour réciproque des conjoints, le travail social et l'éducation des enfants; condamnation de la double morale, et par là-même de la prostitution; reconnaissance des mêmes droits pour les enfants illégitimes que pour les enfants légitimes; large diffusion

des moyens de contraception; propagande en faveur de l'éducation sexuelle, tels sont les principaux éléments susceptibles, selon lui, de contribuer au progrès et au bonheur de l'humanité, au même titre que la lutte contre l'alcoolisme, ou l'adoption d'idéologies et de pratiques socialistes et pacifistes.

C'est donc par une réforme de la sexualité, de l'intimité, et des rapports entre les individus que Forel entend lutter contre la dégénérescence de la société. Une sexualité «saine» et scientifiquement contrôlée apparaît comme garante de stabilité sociale, dans la mesure où la sexualité est désormais comprise comme définissant profondément l'être humain tant socialement que moralement.

Or, si cette *morale sexuelle rationnelle* comprend de nombreuses propositions novatrices et progressistes, et qu'elle s'affirme résolument «moderne» dans son approche de la question sociale, elle n'en est pas moins terrifiante dans la mesure où elle s'appuie sur des fondements positivistes et scientifiques pour imposer, sous couvert d'amélioration du genre humain, de nouvelles normes à l'individu ainsi qu'une nouvelle gestion du social, au travers de l'eugénisme.

Rappelons que ce type de discours aura la vie longue et qu'il sera même institutionnalisé, puisqu'en 1928, le Canton de Vaud se dotera d'une législation sur la stérilisation des malades mentaux...⁵⁵

Dans le projet forélien de régénération sociale, morale et raciale, la question sexuelle et les rapports entre hommes et femmes apparaissent donc comme des éléments centraux. Sa *Sexuelle Frage* témoigne à l'évidence de l'importance de ces questions dans la réflexion contemporaine sur la modernité. En effet, si les rapports sociaux de sexes – et plus particulièrement ce que l'on a appelé la *question des femmes* – occupent une place de choix dans les écrits de l'époque, la sexualité, en quittant l'ombre du péché pour briller sous les «lumières» aseptisées de la science, commence elle aussi à retenir l'attention des réformateurs sociaux et à devenir un lieu privilégié d'intervention et d'organisation sociales.

Notes

- 1 Jean Wagner, *Auguste Forel. La vie, l'œuvre, l'homme*, Lausanne 1918; Alex von Muralt, *Auguste Forel*, Berne 1931; Rolf Meier, *Auguste Forel (1848–1931). Arzt, Naturforscher, Sozialreformer. Eine Ausstellung der Universität Zürich*, Zürich 1986.
- 2 Frank Preiswerk, *Auguste Forel (1848–1931). Un projet de régénération sociale, morale, et raciale*, mémoire de Licence, Genève 1989, et «Auguste Forel (1848–1931): un projet de régénération sociale, morale et raciale», *Les Annuelles* 2 (1991).

- 3 Philippe Ehrenström, *La stérilisation des malades mentaux et l'avortement eugénique dans le canton de Vaud: eugénisme et question sociale du début du XXe siècle aux années 1930*, mémoire de Licence, Genève 1989, et «Eugénisme et politique: réflexion sur une étude de cas», *Les Annuelles 2* (1991).
- 4 Marie-France Zeller, *Le discours public sur l'aliénation en Suisse avant la première guerre mondiale*, mémoire de Licence, Lausanne 1987, et «A propos de l'aliénation, de la criminalité et de l'alcoolisme au tournant des XIXe et XXe siècles: le discours eugénique», *Les Annuelles 2* (1991).
- 5 Marc Rufer, «La poutre dans l'œil: racisme et psychiatrie. Histoire et actualité de la génétique dans la psychiatrie suisse», *Les Annuelles 2* (1991).
- 6 Jean Clair (sous la direction de), *Vienne 1880–1938. L'apocalypse joyeuse*, Paris 1986; Jacques Le Rider, *Modernité viennoise et crises de l'identité*, Paris 1990; Hans Ulrich Jost, *Les Avant-gardes réactionnaires. La naissance de la nouvelle droite en Suisse, 1890–1914*, Lausanne 1992.
- 7 Auguste Forel, *La question sexuelle exposée aux adultes cultivés*, Paris 1906.
- 8 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 2 (en italique dans le texte).
- 9 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 566.
- 10 Henri F. Ellenberger, *Histoire de la découverte de l'inconscient*, Paris 1994 (1ère édition anglaise 1970), 320–334; Michel Foucault, *Histoire de la sexualité. La volonté de savoir*, Paris 1976; Frank Mort, *Dangerous Sexualities. Medico-moral politics in England since 1830*, London 1987; John D'Emilio et Estelle B. Freedman, *Intimate Matters. A history of sexuality in America*, New York 1988; Jeffrey Weeks, *Sex, Politics and Society. The regulation of sexuality since 1800*, London 1989 (1ère édition 1981); Thomas Laqueur, *La fabrique du sexe: essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris 1992; Philippe Brenot, *La sexologie*, Paris, 1994.
- 11 Philippe Brenot, *La sexologie*, 14.
- 12 Sirius de Massilie, *La sexologie, prédiction du sexe des enfants avant la naissance*, Paris 1911.
- 13 Philippe Brenot, *La sexologie*, 14.
- 14 Philippe Brenot, *La sexologie*, 16–17.
- 15 Richard von Krafft-Ebing, *Psychopathia Sexualis, eine Klinisch-forensische Studie*, Stuttgart 1886.
- 16 Albert Moll, *Die Conträre Sexualempfindung*, 1891, *Untersuchungen über die Libido Sexualis*, Berlin 1898, et «Über eine wenigbeachtete Gefahr der Prügelstrafe bei Kindern», *Zeitschrift für Psychologie und Pathologie III* (1901).
- 17 Theodor Meynert, *Klinische Vorlesungen über Psychiatrie auf wissenschaftlichen Grundlagen*, Vienne 1889–1890.
- 18 Charles Féré, «Contributions à l'histoire du choc moral chez les enfants», *Bulletin de la Société de médecine mentale de Belgique LXXIV* (1894).
- 19 Albert Eulenburg, *Sexuale Neuropathie, genitale Neurosen und Neuropsychosen der Männer und Frauen*, Leipzig 1895.
- 20 Havelock H. Ellis, *Etudes de psychologie sexuelle*, Paris 1908–1935.
- 21 Henri F. Ellenberger, *Histoire de la découverte de l'inconscient*, 309–310.
- 22 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 3.
- 23 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 2.
- 24 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 564.
- 25 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 571. Les différentes «luttés» citées constituent le

- programme de réformes sociales que Forel présente dans la conclusion de *La question sexuelle*, 564–573.
- 26 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 1.
 - 27 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 2 (en italique dans le texte).
 - 28 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 2 (en italique dans le texte).
 - 29 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 29.
 - 30 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 14.
 - 31 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 35–36.
 - 32 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 292–296, 565–566.
 - 33 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 115.
 - 34 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 47 (en italique dans le texte).
 - 35 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 48.
 - 36 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 67.
 - 37 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 68.
 - 38 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 70.
 - 39 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 102.
 - 40 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 113–114.
 - 41 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 87.
 - 42 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 172.
 - 43 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 116.
 - 44 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 235.
 - 45 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 236–237.
 - 46 Marie-France Zeller, *Le discours public sur l'aliénation en Suisse avant la première guerre mondiale*, mémoire de Licence, Lausanne 1987, et «A propos de l'aliénation, de la criminalité et de l'alcoolisme au tournant des XIXe et XXe siècles: le discours eugénique», *Les Annuelles 2* (1991).
 - 47 Michel Foucault, «L'évolution de la notion «d'individu dangereux» dans la psychiatrie légale», *Déviance et société 4* (1981).
 - 48 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 247.
 - 49 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 480.
 - 50 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 575 (en italique dans le texte).
 - 51 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 394.
 - 52 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 270.
 - 53 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 280.
 - 54 Auguste Forel, *La question sexuelle*, 503.
 - 55 Philippe Ehrenström, *La stérilisation des malades mentaux et l'avortement eugénique dans le canton de Vaud: eugénisme et question sociale du début du XXe siècle aux années 1930*, mémoire de Licence, Genève 1989, et «Eugénisme et politique: réflexion sur une étude de cas», *Les Annuelles 2* (1991).

